



COMMUNE D'ICOGNE
Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne
Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09
www.icogne.ch

Rapport

Maison d'Adrien

Suite à la volonté de l'Assemblée primaire du 16 décembre 2013, le Conseil a rencontré une nouvelle fois le propriétaire des parcelles n°425 et 415 afin de négocier un prix acceptable pour l'achat de ces parcelles par la Municipalité d'Icogne.

A l'issue de cette séance, aucun accord n'a pu être trouvé avec le propriétaire car le prix demandé restait trop élevé pour la Municipalité.

Le Conseil a donc décidé de ne pas acquérir ces parcelles. Par conséquent, aucun montant n'a été prévu au budget 2014.

En date du 10 février 2014, le Conseil a pris connaissance d'une ultime offre du vendeur qui céderait les parcelles en question pour le montant de Chf. 250'000.— tout compris.

Cet achat permettrait de garder ces terrains en mains publiques ce qui laisserait ouvert toutes les opportunités pour l'avenir de ce site.

Icogne, le 10 février 2014